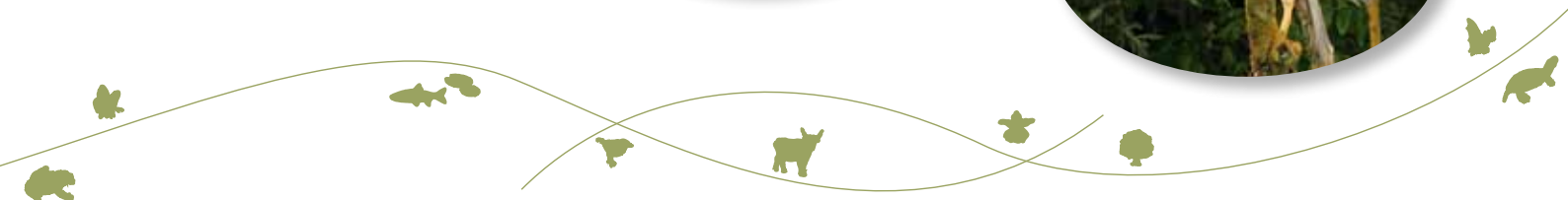




# Île de la Motte

Préservation de la biodiversité et de la fonctionnalité des milieux  
Programme 2012-2021



# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



**La biodiversité** *ou diversité du vivant, constitue un patrimoine précieux pour la collectivité. Source d'inspiration artistique, de développement du tourisme..., elle procure de nombreux services utiles, comme la pollinisation des cultures ou l'épuration des eaux. A l'origine de renouvellements permanents, elle contribue à l'adaptation de nos territoires. Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

**Les conservatoires d'espaces naturels** *sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Ils travaillent sur le terrain, en concertation avec les acteurs locaux.*

**Le plan de gestion** *qui est synthétisé dans ce document détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine naturel. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

**La gestion d'un site** *est l'ensemble des opérations retenues pour préserver le patrimoine naturel et culturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information, surveillance scientifique des espèces en danger, ou parfois un choix de ne pas intervenir... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec eux.*



L'île de la Motte est située dans le nord-ouest du département (commune de Saint-Benigne), dans le Val de Saône

# Intervenir en partenariat sur l'île de la Motte

## Origine du projet

Il y a peu, la conservation de la colonie de hérons de l'île de la Motte était menacée par la fréquentation humaine. Et le bras secondaire de la rivière - refuge de biodiversité - risquait de disparaître à cause du manque de dynamique de la Saône (ensablement). L'Etat propriétaire du site a passé un accord en 1993 avec le CEN pour y remédier.

Depuis, des actions de restauration et de gestion sont menées avec le soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région et du Département, et avec l'aide technique de nombreux autres partenaires (communauté de communes, association Cardamine, commune...), réunis en comité de pilotage.

Un premier plan de gestion a ainsi été élaboré en 1999, puis a été révisé en 2003 et en 2012.

## Zone humide, zone utile

Les forêts des grandes rivières jouent un rôle important pour la prévention des inondations et la préservation de la qualité de l'eau : elles diminuent la vitesse du courant lors des crues et absorbent une partie des pollutions transportées par l'eau.

Malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides (70% de ces milieux ont disparu en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle).



L'île de la Motte en hautes eaux

## Le rôle du comité de pilotage

*Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.*





## Un site façonné par le temps et les hommes

### Une formation récente...

Les sédiments transportés par la Saône se sont déposés et accumulés à la Motte. Des îlots ont ainsi émergé il y a un peu plus d'un demi-siècle. Ce sont d'abord les roseaux qui s'y sont installés puis les arbres. Ensuite des herbiers aquatiques se sont développés dans les bras de rivières circulant entre les îlots, là où le courant est plus faible et où les vagues des bateaux sont atténuées.

### ...étroitement liée aux activités humaines

La Saône a toujours été utilisée pour le transport des hommes et des marchandises. Pour faciliter la navigation au niveau de la Motte où la hauteur d'eau était faible en été, des digues submergées ont été construites (clayonnages). Elles permettaient de concentrer le courant au même endroit. L'écoulement au-dessus des digues était en conséquence plus lent, ce qui a permis aux sédiments de se déposer.



L'île de la Motte en 1945.

### Usages actuels

La Saône est naviguée par des professionnels et des particuliers dans un chenal délimité et entretenu à cet effet. La navigation est par contre interdite sur les bras qui courent autour de l'île de la Motte, sauf pour permettre la pratique de la pêche et de la chasse.

Outre ces deux activités, le site accueille de nombreux promeneurs et touristes, qui viennent découvrir les curiosités naturelles depuis la berge de l'île, seuls ou en sortie organisée. L'accès à l'îlot principal n'est pas possible en période de reproduction des oiseaux.

Navigation.



Pêche.



# Une nature exceptionnelle

## Des milieux naturels liés à la dynamique de la rivière

La Saône a été aménagée par l'Homme, ce qui a modifié son fonctionnement naturel et donc sa capacité à déposer ou prélever du sable et autres sédiments. Ainsi les zones de hauts-fonds appelées « platis », les îles et les bras secondaires qui en résultent y sont rares.

Dans ces milieux, les conditions écologiques sont différentes de celles du chenal de navigation car il y a moins de fond et le courant est moins rapide. Cela permet à des végétations particulières de s'y développer et aux poissons de s'y reproduire.

A la Motte, l'ensemble d'îlots et de bras secondaires constitue une mosaïque d'habitats naturels qui présentent une diversité d'espèces exceptionnelle.



Le castor coupe les saules et peupliers pour en manger l'écorce. Il contribue ainsi à la gestion du site.



*L'aigrette garzette niche dans les arbres. Elle a besoin de tranquillité pour se reproduire et de zones pour pêcher à proximité. Quoi de mieux qu'une île pour cela !*

*Deux autres espèces de hérons profitent des commodités du site : le bihoreau et le garde-bœufs.*



*L'hydrocharis des grenouilles ressemble aux nénuphars mais en plus petit.*

*Il est apprécié par les amphibiens qui s'en servent de radeau ou restent dans l'eau à proximité, afin de tromper leurs prédateurs qui les confondent avec les feuilles d'hydrocharis.*



# Un projet pour les dix années à venir

## Restaurer et conserver les conditions nécessaires à la reproduction des hérons arboricoles remarquables

### *Pourquoi intervenir ?*

La colonie de petits hérons (gardeboeufs, bihoreau et aigrette) comptait plus d'une centaine d'oiseaux il y a une dizaine d'années.

Ils ont ensuite quitté petit à petit l'île pour en disparaître totalement en 2009, probablement à cause de dérangements liés à la fréquentation humaine.

L'île était alors accessible à pied en été car le bras secondaire s'était ensablé, créant ainsi un passage entre l'île principale et la rive de la Saône. La Saône fortement aménagée n'ayant plus l'énergie nécessaire pour enlever les sédiments accumulés, le Cen Rhône-Alpes s'en est chargé. Et, une fois recreusé le bras secondaire, une partie des oiseaux est revenue.

Pour favoriser ces populations, il reste à faciliter la pousse des arbustes sur les berges, afin d'empêcher l'accès par bateau pendant les périodes de reproduction des hérons. Ces arbustes peinent aujourd'hui à pousser, car ils sont gênés par la présence d'arbres exotiques et par les vagues créées par le passage des gros bateaux, qui ont tendance à creuser les berges.

Il est donc nécessaire de permettre à ces arbustes de pousser à nouveau.

### *Ce qui est prévu*

Des branches de Saules (espèces restant toujours des arbustes) seront prélevées vivantes sur l'îlot principal et disposées sur les berges en gros fagots maintenues par des piquets. C'est ce qu'on appelle des fascines.

Des arbres seront coupés après la période de reproduction pour laisser aux chasseurs un accès par bateau sur l'île (création d'un passage dans les Saules).

La pratique de la pêche restera possible en barque ou depuis les îlots secondaires.



Fascine



 Coupe de ligneux.  
 Fascines de Saules.

### *Vérifier les réactions de la nature*

*La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont utiles pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.*

## Restaurer les boisements alluviaux

### Pourquoi intervenir ?

Les boisements naturels qui poussent sur les sédiments ou « alluvions » recèlent une incroyable biodiversité lorsqu'ils sont âgés. Malheureusement, ces boisements sont rares aujourd'hui, car ils ont souvent été coupés pour vendre le bois. Des essences exotiques (érables négundo) ont alors tendance à s'installer, qui empêchent ensuite toutes les autres plantes de pousser. Il est donc nécessaire de limiter le développement de ces arbres exotiques sur le site.

### Ce qui est prévu

Les arbres exotiques seront dévitalisés en enlevant leur écorce sur un gros anneau d'environ un mètre. En parallèle, des arbres typiques des boisements alluviaux seront replantés par bouturage.



● Ecorçage et annelage d'Erable négundo puis bouturage d'arbres des boisements alluviaux.

## Sensibiliser le public aux enjeux écologiques du site

### Pourquoi intervenir ?

Les acteurs locaux (commune, communauté de communes, école, association Cardamine) ont mis en place une dynamique forte d'éducation à l'environnement en valorisant les richesses de leur patrimoine naturel. Cela permet une meilleure compréhension et appropriation par le public et les riverains des enjeux de conservation du site.

### Ce qui est prévu

Des sorties nature seront organisées sur le site chaque année pour le public et les scolaires.

La maison de l'eau et de la nature relaiera les informations sur les événements programmés.

Des exemplaires de ce plan gestion synthétique seront diffusés et des panneaux seront implantés sur les îlots.

Enfin les échanges avec les acteurs et les riverains continueront lors de réunions annuelles.



● Pose de panneaux.



# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2012-2021 de l'île de la Motte (CEN RA, AMOR E., 2012. Ile de la Motte. Plan de gestion 2012-2021)  
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



## CONTACT

**Emmanuel AMOR**

emmanuel.amor@espaces-naturels.fr  
Tél. 04 74 34 37 35

**CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain**

Château Messimy  
01800 CHARNOZ-SUR-AIN  
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Novembre 2014

réseau  
des conservatoires  
d'espaces naturels  
en Rhône-Alpes